

Commune de Saint-Galmier

LISTE DES DELIBERATIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 10 MAI 2023

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 13 avril 2023.
- Approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs.
- Approuve à l'unanimité le plan de formation 2023-2024.
- Approuve à l'unanimité la convention de coopération contractuelle pour la gestion des travaux d'entretien de voirie avec Saint-Etienne Métropole.
- Approuve à l'unanimité la convention avec le SIEL concernant l'implantation d'équipements techniques sur ouvrages communaux.
- Prend acte des décisions du maire.

Le Maire,
Philippe DENIS.



Affiché et mis en ligne le 11 mai 2023